Quatre à dix ans de prison ferme pour les passeurs de Hayat Belkacem

18.12.2019 | Hayat Belkacem a perdu la vie en septembre 2018, des suites de blessures par balle de la Marine royale, alors qu'elle tentait de traverser la Méditerranée. Ce 17 décembre, le tribunal de première instance de Tétouan a rendu son verdict concernant le pilote de l'embarcation et ses complices.

Hayat Belkacem a perdu la vie et trois autres personnes ont été blessées le 25 septembre 2018, après qu'une unité de la Marine royale a tiré sur une embarcation au large de Fnideq, avec à son bord un groupe de candidats à l'émigration clandestine en Espagne. Le 17 décembre, le tribunal de première instance de Tétouan a rendu son verdict. Le pilote de l'embarcation, un Espagnol, et ses complices ont été condamnés à 10 ans de prison ferme.

À LIRE AUSSI

- Les circonstances de la mort de Hayat Belkacem

Six autres personnes impliquées dans cette affaire ont été condamnées à quatre

an
s
de
pr
is
on
fe
rm
e,
ta
nd
is
qu
’u
n
au
tr
e
co
mp
li
ce
a
éc
op
é
de
qu
at
re
mo
is
.
Tr
oi
s
au

tr
es
pe
rs
on
ne
s
on
t
ét
é
re
la
xé
es
.

Contactée par *TelQuel*, Karima El Ayachi, une responsable locale de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) estime que "*ceux qui ont été condamnés sont les petits de la grande bande. D'autres petits viendront les remplacer et on sera toujours dans le même cercle vicieux*".

Pour rappel, le pilote de l'embarcation, de nationalité espagnole, a été arrêté à Tanger. Membre d'un réseau mafieux de passeurs, il a été interpellé avec un autre Espagnol et son complice marocain, tous deux suspectés d'appartenir à un "*réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie, l'organisation et la facilitation de l'immigration illégale*".

Le wali en charge de l'immigration et de la surveillance des frontières au ministère de l'Intérieur, Khalid Zerouali, nous confiait que "*l'enquête permettrait d'élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire*. Et d'ajouter : *Elle nous*

permettra aussi, je l’espère, d’expliquer ce phénomène émergent des go-fast qui transportent les migrants. Jusque-là, ils étaient utilisés dans le trafic de drogue. Ce que nous voyons ces derniers temps nous interpelle.”

Source : https://telquel.ma/2019/12/18/quatre-a-dix-ans-de-prison-ferme-pour-les-passeurs-de-hayat-belkacem_1661398/